



Parmain

Plan local d'urbanisme

Grand Atelier du 12 février

Synthèse des priorités des habitant.e.s

Rappel des objectifs du Grand Atelier



- Travailler sur une **concertation préalable** à la révision du POS
- **Mobiliser largement** pour toucher les habitant.e.s peu investi.e.s dans les projets de la municipalité
- Contrebalancer les oppositions à la révision du PLU et **permettre un débat apaisé et constructif** autour du PLU
- **Faire avancer le processus** de révision du POS et plus spécifiquement de l'élaboration du PADD
- **Rétablir plus largement le dialogue** autour du projet de ville

Déroulé du Grand Atelier

2 sessions avec une **répartition aléatoire** des inscrit.e.s selon leur disponibilité et leur secteur.

9h à 12h30 (38 inscrit.e.s et 24 présent.e.s)

14h à 17h30 (43 inscrit.e.s et 32 présent.e.s)

4 thématiques, traitées par deux groupes successivement

- > Habitat et environnement
- > Espaces publics, équipements publics et aménagement urbain
- > Circulations, mobilité, voirie
- > Services à la personne, loisirs et tourisme

Temps 1 / Constats et propositions

Temps 2 / Priorisation

Temps 3 / Restitution en plénière et échanges



Priorité n°1 : Rénover le bâti existant pour faire du logement

Réponse Commission :

Priorité n°2 : Faire le lien avec la charte PNR et expliquer les enjeux écologiques

Réponse Commission :

Priorité n°3 : Préserver les zones naturelles protégées

Réponse Commission :

Priorité n°4 : Maintenir une cohérence dans les constructions en limitant notamment les hauteurs

Réponse Commission :

Priorité n°5 : Travailler sur une meilleure communication et concertation en amont des projets afin de prendre véritablement en compte l'avis des habitants.

Réponse Commission :

Priorité n°6 : Limiter l'action des promoteurs en faisant passer en priorité l'intérêt des parminois.e.s.

Réponse Commission :



Espaces publics, équipements publics et aménagement urbain



Priorité n°7 : Informer davantage sur les aménagements, cadres opérationnels et projets en cours

Réponse Commission :

Priorité n°8 : Requalifier/aménager les espaces extérieurs existants, en priorité les berges de l'Oise

Réponse Commission :

Priorité n°9 : Désenclaver/mieux relier Parmain aux communes voisines

Réponse Commission :

Priorité n°10 : Aménager des mobilités douces

Réponse Commission :

Circulation, mobilité et voirie



Priorité n°11 : Faciliter les déplacements des piétons et des vélos

Réponse Commission :

Priorité n°12 : Imposer la création de davantage de places de parking, leur marquage au sol et développer des mobilités alternatives

Réponse Commission :

Priorité n°13 : Limiter la place trop importante de la voiture, repenser le plan de circulation en augmentant les sens uniques afin de limiter les embouteillages

Réponse Commission :

Priorité n° 14 : Dédoubler le pont, l'élargir ou créer une passerelle pour les cycles et les piétons

Réponse Commission :

Services à la personne, loisirs et tourisme

Priorité n°15 : Développer les Arcades afin de faire du centre commercial un véritable lieu de vie

Réponse Commission :

Priorité n°16 : Créer une “agence de service” avec ordinateur et une personne pour aider les habitant.e.s dans leur démarche digitale

Réponse Commission :

Priorité n°17 : Favoriser l'installation et la visibilité d'artisan.e.s

Réponse Commission :

Priorité n°18 : Inciter à la création d'une AMAP et/ou d'un magasin bio

Réponse Commission :

Priorité n°19 : Instituer un système de navette à la demande pour circuler dans Parmain

Réponse Commission :

